**CABINET de Maîtres Frédéric PEYSSON – Laurent CHOUETTE**
**Sophie CAÏS – Elisabeth RECOTILLET**
**AVOCATS ASSOCIES**
**267, Boulevard Charles Barnier « Le Kalliste » Bât. D - 83000 - TOULON**
☎: 04.94.62.89.59. - e-mail : **peysson@kalliste-avocats.fr**
Consultation des documents sur le site Web : http://www.kalliste-avocats.com

---

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier en Copropriété sis sur la Commune de TOULON (Var) 266 Chemin de Rigoumel, dénommé « RESIDENCE LE RIGOUMEL » cadastré Section DV N° 722 les lots de Copropriété N° :

-**39** soit un APPARTEMENT de type T3 au deuxième étage d'une superficie de 64,19 m2

-**15** soit une CAVE au sous-sol

-**57** soit un GARAGE

## MISE A PRIX

**VINGT MILLE EUROS ……20 000,00 €uros**

**Visite assurée sur place par la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE Commissaires de Justice Associés à TOULON le MARDI 30 MAI 2023 de 11 Heures à 12 Heures.**

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI HUIT JUIN DEUX MILLE VINGT TROIS** à **QUINZE HEURES,** à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

## CREANCIER POURSUIVANT

**Le Syndicat des Copropriétaires de la Résidence dénommée « LE RIGOUMEL** » situé 266 Chemin du Rigoumel, 83200 TOULON, représenté par son Syndic en exercice la Société par Action Simplifiée IMMO DE FRANCE COTE D'AZUR immatriculée au RCS DE NICE sous le N° 528 530 306 dont le siège social est 1 rue du Maréchal Joffre, 06000 NICE et agissant par son Agence de TOULON, sise 29 Avenue Vauban, 83000 TOULON représentée par son Président en exercice, demeurant et domicilié de droit audit siège.

***Ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric PEYSSON Associé de Maître Laurent CHOUETTE & Maître Sophie CAIS & Maître Elisabeth RECOTILLET - au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON – Résidence « LE KALLISTE » 267, Boulevard Charles Barnier***

## DESCRIPTION DES BIENS SAISIS

Dans un ensemble immobilier en Copropriété sis sur la Commune de TOULON (Var) 266 Chemin de Rigoumel, dénommé « RESIDENCE LE RIGOUMEL » cadastré Section DV N° 722 les lots de Copropriété N° :

-**39** soit un **APPARTEMENT** au deuxième étage de type T3 d'une superficie de 64,19 m2
-**15** soit une **CAVE** au sous-sol qui n'a pu être identifiée par l'huissier lors de l'établissement du Procès-Verbal Descriptif
-**57** soit un **GARAGE** qui n'a pu être identifiée par l'huissier lors de l'établissement du Procès-Verbal Descriptif

Les biens consistent en une cave, un garage et un appartement dépendant d'un immeuble immobilier dénommé « LE RIGOUMEL »

## MODE D'OCCUPATION

Les lieux sont inoccupés.

## CHARGES ET TAXES

La Taxe Foncière et la Taxe d'habitation sont inconnues.
Les provisions pour charges sont d'environ 486 € par trimestre.

**SYNDIC** :

IMMO FRANCE
29 Avenue Vauban
83000 TOULON

## IMPORTANT CONDITIONS POUR ENCHERIR

Tout enchérisseur devra remettre à son avocat inscrit au Barreau de TOULON et ce avant qu'il porte les enchères un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable du dixième de la mise à prix, et au minimum 3.000 €.

Tout enchérisseur devra remettre à son avocat inscrit au Barreau de TOULON et ce avant qu'il porte les enchères une attestation sur l'honneur datée et signée indiquant s'il a fait l'objet d'une condamnation à l'une des peines mentionnées à l'article L 322-7-1 du CPCE.

## SITE INTERNET

Il est précisé que le Cahier des Conditions de Vente et toutes les pièces afférentes à la présente procédure sont accessibles sur le site internet : www.kalliste-avocats.com à la rubrique vente aux enchères.

**ENCHERES & MISE A PRIX**

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de TOULON (Var) au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : **JEUDI 8 JUIN DEUX MILLE VINGT TROIS à QUINZE HEURES,** sur la mise à prix de **VINGT MILLE EUROS**

**Ci ..... 20 000,00 €**
Outre les charges et conditions du Cahier des Conditions de Vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Frédéric PEYSSON - Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON où il a été déposé le 3 Octobre 2022 et a été enregistré sous le n° 22/00070 *(Greffe ouvert de 9 H à 11 H).*

A TOULON, le 17 Avril 2023

Signé : Maître Frédéric PEYSSON, Avocat.